

# CONSTRUCTION DU BARRAGE DE MÉJEAN ET AMÉNAGEMENTS DU CHEMIN DU GRAND BOIS

**INFOS CHANTIER : Septembre 2023**

## CONTACTS



**Entreprises**  
Marion Sanguinetti  
06 76 09 16 95



**Maîtrise d'ouvrage**  
Fideline Sebileau  
04 66 02 55 71



## JUILLET - AOUT 2023 : Travaux réalisés

### Lot 01 - Création du Barrage de Méjean :

- Travaux de finition du fond de forme du barrage en rive droite (RD) réalisés ;
- Construction du noyau étanche (argile) du barrage en RD réalisé ;
- Construction du remblai constituant le barrage en RD en cours ;
- Création de l'ouvrage de régulation des eaux (pertuis) du barrage en cours ;



**Lot 02 – Aménagement du Ch. du grand Bois :**

- Dépose des réseaux aériens et des poteaux existants réalisée ;
- Déviation de la circulation côté Ouest du ch. Du Grand Bois réalisé (cf. plan en suivant) ;
- Terrassement du cadereau en cours ;
- Pose des éléments cadres bétons préfabriqués sous les entrées riveraines en cours ;
- Mise en œuvre des enrochements bétonnés dans les fossés à ciel ouvert en cours.

**SEPTEMBRE 2023 : Travaux à venir****Lot 01 - Création du Barrage de Méjean :**

- Poursuite de la construction du remblai constituant le barrage en RD ;
- Création de l'ouvrage de régulation (pertuis) des eaux du barrage ;
- Terrassement en rive gauche (RG) du barrage ;
- Stockage, criblage et concassage des déblais sur site ;

**Lot 02 – Aménagement du Ch. du grand Bois :**

**A partir du 01/09/2023 (après 2 semaines de route barrée), remise en place de circulation et de l'emprise du chantier selon la phase 03 du plan de phasage de la déviation provisoire (cf. plan ci-après) :**

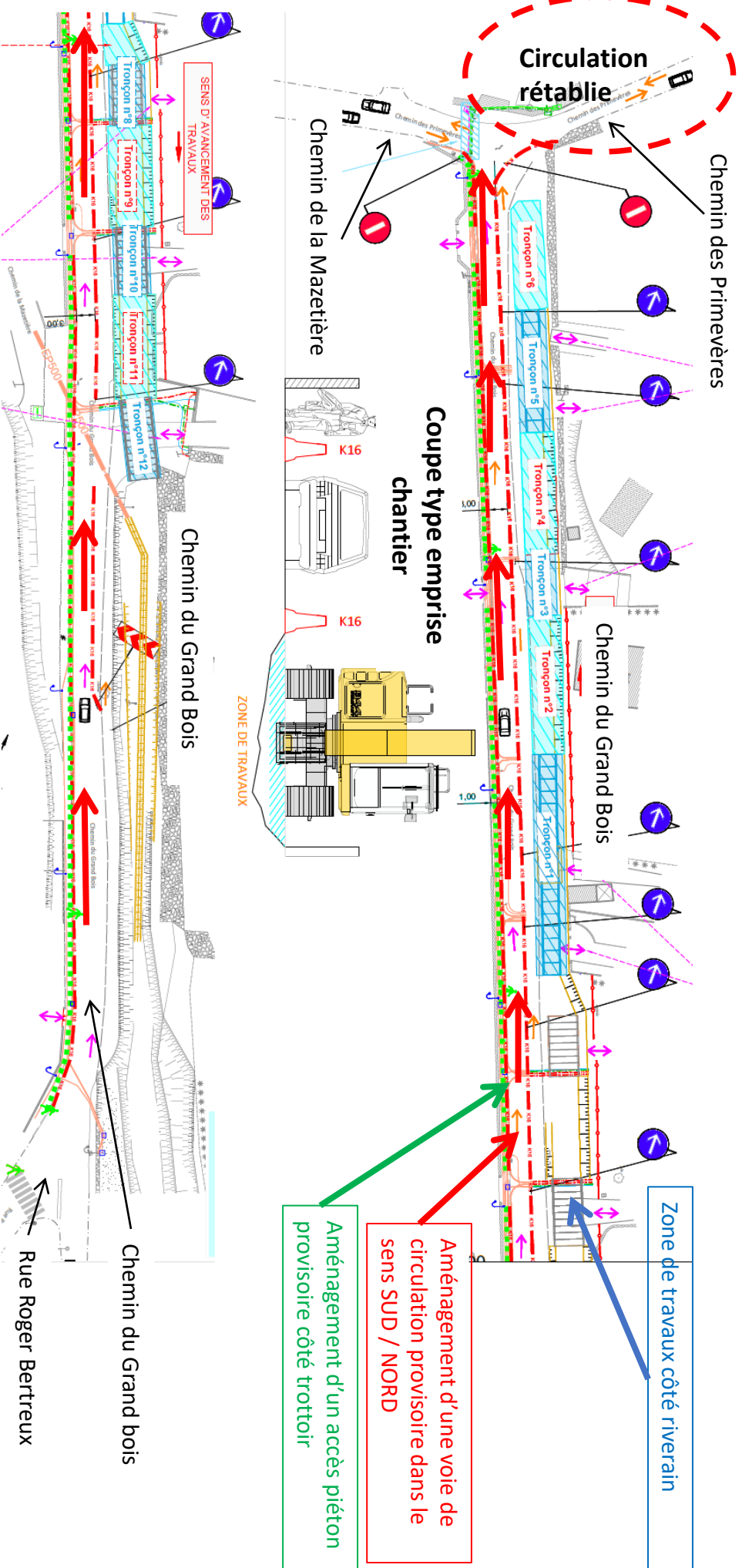
- Le cheminement piéton sera rétabli côté Ouest ;
- La circulation voiture sera également côté Ouest de la chaussée existante en largeur réduite ;
- **Le sens unique de circulation provisoire reste inchangé.**

**Aménagement du cadereau :**

- Terrassement du cadereau ;
- Pose des cadres sous les entrées riveraines ;
- Confortement des talus du fossé en enrochements bétonnés ou éléments bétons préfabriqués ;
- Reprise des branchements définitifs des réseaux (télécoms, eau potable, électricité) des riverains concernés ;
- Aménagement des entrées charretières des riverains concernés.

**PHASE 03 DES TRAVAUX : Plan d'aménagement provisoire de la circulation au droit des travaux du**

01/09/2023 au 25/09/2023



**Pour rappel Le sens unique de circulation reste inchangé. il en va de votre sécurité de le respecter**

Plan gestion provisoire de la circulation du 26/04/2023 au 01/12/2023

